Les personnels et la section SNES-FSU du collège
Aux parents d'élèves

Chers parents,

Malgré le soutien de 60% de la population et la grève majoritaire du 19 mai, alors que l'intersyndicale ultra majoritaire dans les collèges et lycées proposait de reprendre les négociations pour une autre réforme, le gouvernement a décidé, le lendemain de la grève, de publier le décret de sa

REFORME DU COLLEGE

Nous souhaitons une réforme du collège mais pas celle-ci. Nous, nous demandons :

- la possibilité de travailler en petits groupes dans toutes les disciplines
- des programmes cohérents entre disciplines et d'une année à l'autre
- des temps de concertation favorisant le travail collectif
- davantage de CPE et de surveillants
- des conseillers d'orientation psychologues, des personnels médicaux-sociaux pour entourer les élèves

Nous attendions que ce projet nous donne les moyens de réduire les difficultés de nos élèves, de vos enfants et leur permettent de réussir leur scolarité au collège, puis au lycée. *Mais ce projet ministériel est dangereux et inégalitaire pour plusieurs raisons.*

MOINS D'HEURES DE COURS

- Il diminue le nombre d'heures de cours pour les élèves : - 13,5 heures par semaine de la 6ème à la 3ème
- Il remplace certaines par des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)

UNE ECOLE INEGALITAIRE

- Chaque collège pourra choisir d'organiser les cours comme il le veut car il n'y a plus d'horaires nationaux. Il ne garantit plus qu'un collégien suive le même nombre d'heures de cours d'une classe ou d'un collège à l'autre. Il aura par exemple une heure de plus de mathématiques en 5ème, et une de français en moins. S'il change de collège, comment rattrapera-t-il ? Deux collèges différents ne feront plus les mêmes cours !
- Il supprime les classe bilangues, les classes européennes, l'option latin, la DP3
- Le brevet n'aura plus de valeur nationale.

MOINS D'AIDE INDIVIDUELLE

- Les horaires pour les groupes ne sont pas garantis et s'ils sont donnés il faudra choisir entre faire des cours en petits groupes et certains enseignements et options.

Moins d'heures de cours, horaires et enseignements différents selon les collèges, pas de moyens pour l'individualisation : cette réforme n'a pas de conséquence sur les enseignants (nous ne perdons ni heure ni salaire) mais elle est mauvaise car injuste pour les élèves !

C'est pourquoi nous nous permettons de vous alerter. Pour débattre de cette réforme les personnels et la section SNES-FSU du collège vous invitent à une

Réunion au collège

le juin 2015

de à .